

Grand Concours SpaItalia 2023 : règlement

DG SPORT

Article 1

La participation au concours en ligne organisé par DG Sport, organisateur du SpaItalia, implique l'adhésion au présent règlement. À l'exception des questions portant sur la communication du présent règlement, il ne sera répondu à aucune demande d'information relative aux concours.

Article 2

Le concours est ouvert aux personnes majeures domiciliées en Belgique au moment du concours.

Le personnel de la société DG Sport ou les sous-traitants à l'action, ne peuvent participer au concours. Cette disposition vaut également pour leur famille résidant sous le même toit et leurs cohabitants.

Article 3

Chaque participant ne peut jouer qu'une seule fois au concours.

Article 4

Tous les frais de participation au concours sont intégralement à charge des participants. En aucun cas, les participants ne peuvent réclamer des frais à l'organisateur du concours.

Article 5

Pour participer au concours, il faut remplir le formulaire de participation en renseignant les coordonnées suivantes : NOM, Prénom, adresse email, code postal, pays, numéro de téléphone et en répondant à la question suivante : Quel lot souhaiteriez-vous remporter ?

Article 6

Le participant signale sa participation au concours par l'envoi de ce formulaire. Le(s) gagnant(s) est (sont) sélectionné(s) parmi les formulaires de participations reçus, selon un algorithme prédéterminé.

Article 7

Seules les participations enregistrées dans les limites temporelles seront prises en compte. Début du concours le 27 février 2023 à 09 :00, fin du concours le 27 mai 2023 à 23 :59. Tirage au sort le 1^{er} juin 2023 à 12:00.

DG Sport ne peut être tenu responsable des conséquences générées par des problèmes techniques ou de gestion relevant de l'envoi des formulaires ou des services de traitement informatique des données.

Article 8

En cas de non-respect du règlement par le gagnant, DG Sport se réserve le droit d'annuler l'attribution du prix même si le nom du gagnant a été annoncé ou si la confirmation (email ou appel téléphonique) a déjà eu lieu.

Article 9

La description des prix se trouve dans le formulaire de participation ainsi que sur la page d'accueil du site officiel SpaItalia : www.spaitalia.be .

La valeur faciale des cadeaux mis en jeu correspond à leur prix de vente grand public hors promotion.

Article 10

Les gagnants sont avisés par email, par téléphone ou par voie électronique. Ils acceptent de voir leur nom diffusé sur les médias de la société DG Sport.

Article 11

Les prix devront être retirés le dimanche 11 juin 2023 au SpaItalia (Circuit de Spa-Francorchamps - Route du Circuit 55, 4970 Stavelot). Les détails sur l'endroit et l'heure précise du retrait seront communiqués par DG Sport à chaque futur(e) gagnant (e) une fois le concours terminé.

Article 12

DG Sport n'est pas responsable des pertes ou des dommages causés au lot une fois ce dernier retiré. Les lots non-récupérés ne seront ni envoyés par la poste, ni remboursés.

Article 13

Il n'est attribué qu'un seul prix par gagnant, ménage ou cohabitant pour le présent concours.

Article 14

Les prix ne sont pas convertibles en argent, ni sous forme d'autres lots. Si le prix offre la gratuité d'un service ou d'un accès à un événement, il ne pourra être revendu (loi du 30 juillet 2013 relative à la revente de titres d'accès à des événements).

Article 15

Toute réclamation concernant un cadeau non reçu, endommagé ou non conforme doit parvenir au plus tard 30 jours après la date de l'attribution du cadeau en question, par courrier recommandé à :

DG Sport (Stade27 SA)– Avenue du Stade 27, 4910 Theux - Belgique

DG Sport est dégagé de toute responsabilité en cas de force majeure empêchant la bonne exécution du prix. La cessation de l'activité de la société offrant le prix est considérée comme un cas de force majeure, peu importe qu'elle se situe avant, pendant ou après la mise en œuvre du gain.

Lorsque les prix sont directement délivrés aux gagnants par la société offrant les prix, DG Sport se porte forte vis-à-vis des gagnants de l'acceptation par ladite société de leur délivrer le prix attribué. DG Sport ne peut être tenu responsable de la bonne et entière exécution des prestations du fournisseur des prix ni de la qualité de ceux-ci ni, de manière générale, des relations entre les gagnants et le fournisseur des prix. Dès l'engagement par la société offrant les prix à délivrer le prix convenu aux gagnants, DG Sport est dégagé de toute obligation à l'égard des gagnants. A toutes fins utiles, elle leur cède tous ses droits et garanties à l'égard du fournisseur. En conséquence, toute réclamation et tout recours seront directement et exclusivement exercés par les gagnants contre le fournisseur des prix.

Article 16

Le concours est placé sous le contrôle d'un jury composé de deux personnes désignées par DG Sport. Ses décisions sont sans appel. Il règlera souverainement les cas éventuellement non prévus par le présent règlement. Toute réclamation est à envoyer par courrier recommandé à : DG Sport (Stade27 SA)– Avenue du Stade 27, 4910 Theux - Belgique

Article 17

Pour les questions relatives à la facturation, à d'éventuels problèmes techniques ou pour tout renseignement quant à la nature et/ou les délais de livraison de leur gain, il est demandé de les adresser par e-mail à l'adresse info@spaitalia.be. Conformément à l'article 1 du présent règlement, il ne sera répondu à aucune autre question relative à un concours.

Article 18

Les données à caractère personnel que vous nous transmettez dans le cadre des concours organisés par DG Sport, sont traitées conformément au règlement (UE) n° 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Les informations recueillies par le maître du fichier sur les personnes qui participent au présent jeu-concours, et notamment les noms, prénoms, adresses email, pays et langues qu'elles donnent, peuvent être encodées dans des fichiers automatisés de données de DG Sport. Ces données pourront être utilisées et traitées par DG Sport à des fins de gestion de ses relations avec ses lecteurs et à des fins de contrôle de régularité des opérations de participation au présent jeu-concours et de lutte contre les éventuels abus et irrégularités. Les personnes qui participent au présent jeu-concours ont le droit de consulter gratuitement les données personnelles les concernant, de les faire rectifier gratuitement si elles s'avèrent incorrectes, incomplètes ou non pertinentes, de les faire effacer, de les recevoir dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, de les transmettre à un autre responsable de traitement lorsque cela est techniquement possible, de limiter le traitement et du droit de retirer leur consentement à tout moment. Les personnes qui souhaitent exercer ces droits peuvent le faire en adressant à DG Sport (Avenue du Stade 27, 4910 Theux, Belgique), une demande écrite, datée et signée, accompagnée d'une copie recto verso de leur carte d'identité et du jeu-concours pour lequel elles demandent à exercer l'un des droits précités sur le fichier automatisé de données constitué. Les personnes qui le souhaitent ont le droit de saisir à tout moment l'Autorité de protection des données (+32 (0)2 274 48 00), située rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles.